

REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTRE DE LA JUSTICE  
ET DES DROITS HUMAINS

Décret n°2004-98 du 17 Avril 2004  
portant nomination dans la magistrature  
congolaise des auditeurs de justice, en tête  
BOUITY Jean Didier Claude.

SECRETARIAT GENERAL A LA JUSTICE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION,  
DES FINANCES ET DE L'EQUIPEMENT

SERVICE DE LA GESTION DU  
PERSONNEL DES JURIDICTIONS  
ET DES SERVICES JUDICIAIRES

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT

### VISAS :

- Vu la constitution ;  
Vu la loi n°21/89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;  
Vu la loi n°22/92 du 20 août 1992, portant organisation du pouvoir judiciaire en République du Congo ;  
Vu la loi n°23/92 du 20 août 1992, portant statut de la magistrature ;  
Vu la loi n°15/99 du 15 avril 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°23/92 du 20 août 1992, portant statut de la magistrature ;  
Vu la loi n°19/99 du 15 avril 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°22/92 du 20 août 1992, portant organisation du pouvoir judiciaire en République du Congo ;  
Vu le décret n°62/130 MF du 9 mai 1962, fixant le régime de rémunération des fonctionnaires ;  
Vu le décret n°94/769 du 28 décembre 1994, portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un avancement, d'un reclassement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;  
Vu le décret n°2000-124 du 1<sup>er</sup> juillet 2000, portant reversement des magistrats ;  
Vu le décret n°2003-99 du 7 juillet 2003 relatif aux attributions du ministre de la justice et des Droits Humains ;  
Vu le décret n°2004-25 du 11 février 2004, portant nomination des fonctionnaires déclarés admis en qualité d'élèves de l'école nationale d'administration et de magistrature, département des carrières judiciaires, cycle supérieur, filière magistrature en qualité d'auditeurs de justice en tête GNONI Henri (régularisation) ;  
Vu le décret n°2002-341 du 18 août 2002, tel que rectifié par les décrets n°2002-364 du 18 novembre 2002 et 2003-94 du 7 juillet 2003, portant nomination des membres du Gouvernement ;  
Vu l'arrêté n°1674 MFPRE-DGFP-DFC-SS du 12 mai 2003, autorisant certains agents civils de l'Etat à suivre un stage de formation à l'école nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de Brazzaville, en tête BAYIMISSA Julienne (régularisation) ;  
Vu les dossiers constitués par les intéressés.

**DECRETE :**



*[Handwritten signature]*

*[Handwritten initials]*

**Article 1<sup>er</sup>** : les auditeurs de justice de nationalité congolaise dont les noms et prénoms suivent, diplômés de l'école nationale d'administration et de magistrature (ENAM), option : magistrature, sont nommés magistrats de 3<sup>e</sup> grade, 2<sup>e</sup> groupe, 1<sup>er</sup> échelon de la hiérarchie du corps judiciaire, indice 2750.

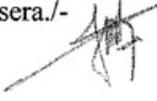
Il s'agit de :

- BOUITY Jean Didier Claude
- MAZOUVI Frédéric Basile
- BIKINDOU Honoré
- KIMBOUALA Raymond
- MOUTOU Marcel
- MASSAMBA Alain
- GOMA Jean
- BOUKA Maurice
- YENGUITTA-NANITELAMIO Rosine.
- KOUBOUNGA Sylvie Thérèse
- MAVOUNGOU TATY Jean Paul
- HAMADOU BELO
- MAVOUNGOU Joseph
- OKOMBI André Roger
- BAYIMISSA Julienne
- MBEDI Faustin
- MAKOSSO Anatole Collinet
- NKOUA Emma Aline
- ZIMBIKISSA Françoise
- MBEMBA Etienne
- MISSILOU Bernard
- DIEBE Marianne



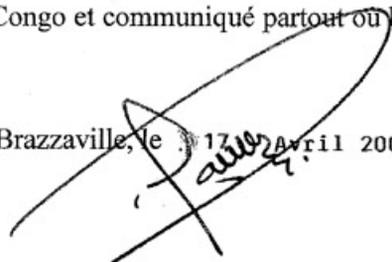
**Article 2** : conformément aux dispositions du décret n°94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, cette nomination ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

**Article 3** : le présent décret qui prendra effet pour compter des dates de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-



2004-98

Brazzaville, le 17 Avril 2004

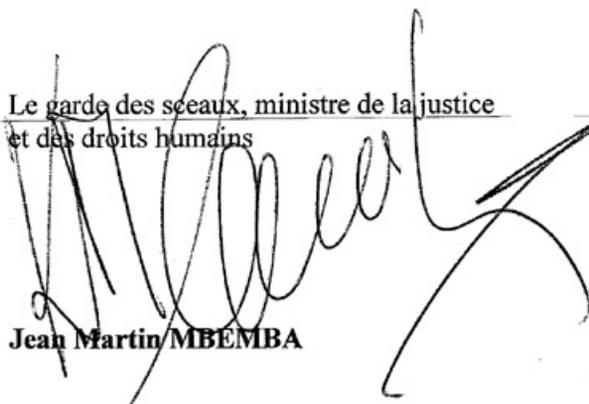


Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du gouvernement

**Denis SASSOU NGUESSO**

Le garde des sceaux, ministre de la justice  
et des droits humains

Le ministre de l'économie, des finances  
et du budget



**Jean Martin MBEMBA**



**Rigobert Roger ANDELY**

Ampliations

- PR : 2
- MJDH : 2
- SGJ-DAFE : 2
- SGJ-BAD : 2
- DGB : 2
- DGCF : 2
- CS : 2
- CA : 4
- Intéressés : 26
- Dossiers : 52
- SGC-BC : 2
- DORC : 2/100

